

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LÉONARD

Séance du lundi 26 juin 2023

Rapporteur : Bernadette MALANDAIN

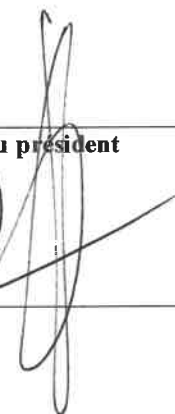
QUESTION N°1 :

Aide aux familles

Conformément à l'autorisation qui a été accordée par délibération en début de mandat, deux bons pour des produits alimentaires et d'entretien d'une valeur globale de 250€ ont été accordés à une famille en difficulté.

Suite aux informations transmises, les membres de la commission sont invités à se prononcer sur ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

 Signature du président 	Signature du secrétaire de séance 	Date de mise en ligne 28/06/2023
--	--	--